

Damien Carraz
Ordres militaires, croisades et sentiments politiques chez les troubadours. Le cas de la Provence au XIII^e siècle

[A stampa in *As Ordens Militares e as Ordens de Cavalaria na Construção do Mundo Ocidental, (Actas do IV Encontro sobre Ordens Militares, Palmela, 30 de Janeiro – 2 de Fevereiro 2002)*, a cura di I. C. Ferreira Fernandes, Lisboa, Edições Colibri / Câmara Municipal de Palmela, 2005, pp. 993-1011 © dell'autore – Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"].

Plusieurs travaux remarquables ont déjà tenté d'évaluer l'image qu'avaient les ordres militaires aux yeux de l'opinion publique¹. Je voudrais à mon tour reprendre cette approche dans un cadre plus restreint et, au-delà des remarques déjà formulées sur la réputation des frères du Temple et de l'Hôpital, essayer de proposer des pistes de recherche sur les relations qu'ils ont pu entretenir avec le contexte politique local. La Provence offre ici un cas d'étude privilégié. En effet, d'une part cette région connaît une intense effervescence politique tout au long du XIII^e siècle : soubresauts de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, que compliquent encore les prolongations de la croisade albigeoise, et vellétés autonomistes des communes face aux évêques et à la mainmise angevine sur le comté de Provence². D'autre part les ordres du Temple et de l'Hôpital s'y sont implantés précocement et y ont créé un réseau de maisons particulièrement dense à l'échelle de l'Occident³. Mais pourquoi aborder le thème des liens entre ordres militaires et [994] milieu politique à partir des troubadours ? Si la Provence pâtit d'un déficit de sources narratives, inscrite dans cette *koinè* occitane caractéristique des pays compris entre la Catalogne et l'Italie du Nord, elle fut une terre d'élection pour la poésie de langue d'oc⁴. Ici, les œuvres laissées par les troubadours offrent un complément aux actes de la pratique et permettent donc de toucher aux mentalités et aux représentations. Certes, si les pièces parvenues jusqu'à nous sont relativement nombreuses, je ne dispose pourtant que d'un corpus assez limité car les allusions aux ordres militaires sont plutôt rares⁵. Néanmoins, il m'a semblé utile de me pencher sur la question puisque ces œuvres constituent l'unique moyen d'approcher l'opinion des Provençaux à l'égard des moines soldats et de la croisade⁶.

J'examinerai dans un premier temps les sentiments des troubadours à propos des ordres militaires. Comme ceux-ci sont étroitement liés aux courants d'opinion rencontrés à propos de la croisade⁷, je rappellerai brièvement les grandes lignes du sentiment de croisade à travers les œuvres de poètes ayant résidé dans les cours provençales. J'essaierai ensuite de montrer que les

¹ H. Nicholson, *Templars, Hospitallers and Teutonic knights. Images of the Military Orders (1128-1291)*, Leicester, 1995, et Ph. Jossierand, *Église et pouvoir dans la Péninsule ibérique : les ordres militaires dans le royaume de Castille (1252-1369)*, thèse de doctorat, Université de Nantes, 2000, vol. 1, p. 70-111, pour ne citer que les plus complets.

² Les travaux sont nombreux, citons seulement : L.-H. Labande, *Avignon au XIII^e siècle. L'évêque Zoen Tencarari et les Avignonnais*, Paris, 1908, J. Chiffolleau, « Vie et mort de l'hérésie en Provence et dans la vallée du Rhône du début du XIII^e au début du XIV^e siècle », *Effacement du Catharisme ? Cahiers de Fanjeaux*, n° 20, 1985, p. 73-99 et « Les Gibelins du royaume d'Arles. Notes sur les réalités impériales en Provence dans les deux premiers tiers du XIII^e siècle », *Papauté, monachisme et théories politiques*, vol. 2, éd. P. Guichard, Lyon, 1994, p. 669-695, et F. Mazel, *La noblesse et l'Église en Provence (XI^e-XIV^e siècle). L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, vol. 2, thèse de Doctorat, Université de Provence, 2000, p. 430-517.

³ Les premières mentions de l'Hôpital et du Temple datent respectivement de 1113 et de 1124, D. Selwood, *Knights of the Cloister. Templars and Hospitallers in Central-Southern Occitania (1100-1300)*, Woodbridge, 1999, p. 50 et p. 58.

⁴ A. Armengaud, R. Lafont, *Histoire d'Occitanie*, Paris, 1979, p. 256-261, et L. Paterson, *The World of the Troubadours. Medieval Occitan Society, c. 1100-1300*, Cambridge, 1993, p. 90-119.

⁵ Martin Aurell a pu réunir une centaine de poèmes pour son étude sur les implications politiques des troubadours dans la Provence du XIII^e siècle, *La vielle et l'épée. Troubadours et politique en Provence au XIII^e siècle*, Paris, 1989.

⁶ Je ne reviens pas sur la question de la portée des œuvres des troubadours et rappelle seulement le consensus auquel sont arrivés les historiens : plus que reflets de l'opinion publique, *sirventes* comme chansons de croisade, destinés à véhiculer un message politique et idéologique, ont probablement au contraire eu un rôle influent sur leurs auditeurs, E. Siberry, *Criticism of Crusading, 1095-1274*, Oxford, 1985, p. 8 et M. Aurell, « Chanson et propagande politique : les troubadours gibelins (1255-1285) », *Le forme della propaganda politica nel due e nel trecento*, Rome, 1994, p. 184. Quoi qu'il en soit, et c'est ce qui importe ici, ces œuvres reflètent les aspirations de ceux pour lesquels elles ont été d'abord composées : ces chevaliers que certains sentiments politiques ont pu conduire vers les ordres militaires.

⁷ H. Nicholson, *op. cit.*, p. 6 et Ph. Jossierand, *op. cit.*, p. 52-55.

troubadours, en tant que chantres des valeurs aristocratiques, partageaient nombre de ces normes avec les frères du Temple comme de l'Hôpital, en dépit de l'idéal originel du moine soldat. Enfin, le cas de quelques troubadours ayant adhéré à ces ordres permettra de s'interroger sur le positionnement ambigu de ces institutions monastiques au sein des luttes d'influence locales où dimensions politiques et religieuses furent intimement liées. [995]

I. La croisade et les ordres militaires vus par les troubadours

La perception de la croisade dans la littérature de langue d'oc produite en Provence

De nombreux travaux se sont attachés aux sentiments des troubadours à l'égard de la croisade en les reliant au contexte politique général⁸. Ce rappel n'a donc d'autre but que de replacer les ordres militaires, symboles de la Terre sainte et de la croisade, dans un contexte idéologique. On trouve dans le premier tiers du siècle quelques appels à la croisade. Falquet de Roman ou Guilhem Rainol d'Apt rappellent par exemple aux seigneurs et aux fidèles provençaux leurs devoirs envers la Terre sainte⁹. Certains troubadours, alliant l'action à la parole, sont effectivement partis en Orient¹⁰. Pourtant, passé le milieu du siècle, c'est surtout le découragement qui domine. Peirol, vers 1222, dit sa hâte de rentrer au port de Marseille et de laisser à leur sort Acre, Tyr et Tripoli ainsi que le Temple et l'Hôpital¹¹. Daspol, quant à lui, interprète l'échec de la croisade comme une mise à l'épreuve des chrétiens de la part de Dieu¹². Il s'agit là d'un thème classique chez les poètes que l'on retrouve au même moment chez le templier Ricaut Bonome¹³. Il y rejoint le très [996] vieux *topos* qui attribue l'échec de la croisade aux péchés des hommes et qui prête donc la défaite chrétienne à la volonté divine selon une vision téléologique de l'histoire. Les poèmes de croisade ou les *sirventes* contenant au moins une allusion à l'Orient composés en Provence tout au long du siècle sont de l'ordre d'une cinquantaine à être parvenus jusqu'à nous. Cela forme un assez beau corpus, mais pour une douzaine de troubadours seulement. C'est dire que ce sont toujours les mêmes qui ont écrit à propos de la Terre sainte et que son destin n'a donc pas forcément constitué une préoccupation majeure chez les poètes, d'autant plus que beaucoup d'allusions sont étroitement liées au contexte politique.

C'est bien dans le cadre de la croisade albigeoise qu'il faut comprendre les très nombreuses attaques contre la papauté et ses représentants qui ponctuent nombre de ces pièces¹⁴. Le reproche de négliger la croisade et de la détourner au profit des ambitions françaises est fort courant : on le retrouve chez Giraut de Bornelh (dès le dernier tiers du XII^e siècle)¹⁵, et quelque temps après chez les chevaliers tarasconnais Tomier et Palaizi dont les diatribes sur la *falsa croisada* lancée par le

⁸ Sur les poèmes de croisade, outre les références déjà citées : A. Jeanroy, *Anthologie des troubadours. XII^e-XIII^e siècles*, Paris, 1927, p. 200-212, A. Hatem, *Les poèmes épiques des croisades. Genèse, historicité, localisation*, Paris, 1932, et P. Hölzle, *Die Kreuzzuge in der okzitanischen und deutschen Lyrik des 12 Jahrhunderts*, Stuttgart, 1980.

⁹ Installé en Provence vers 1226, Falquet encourage alors le seigneur et troubadour Blacas d'Aups à rejoindre la croisade préparée par Frédéric II, M. Aurell, *La vielle...*, *op. cit.*, p. 125. Pour Guilhem Rainol, E. Siberry, *op. cit.*, p. 163 (« *Auzir cugei lo chant* »).

¹⁰ C'est entre autres le cas de Raimbaut de Vaqueiras († c. 1207), de Peirol († ap. 1222), ou bien de Pons de Capdeuil (†1237) qui ont tous laissé des poèmes de croisade.

¹¹ « *Arans don Dieus bona mar e bon ven / E bona nau e bos governadors, / Qu'a Marcelha m'en vuelh tornar de cors, / Qu'ar, s'ieu era de lai mar veramen, Acre e Sur e Tripol el sirven / E l'Espital el Templ' el rey Johan / Coman a Dieu, e l'aigua de Rotlan* », « *Pos flum Jordan ai vist el monimen* », éd. V. de Bartholomaeis, *Poesie provenzali storiche relative all'Italia*, vol. 2, Rome, 1931, p. 11-14.

¹² « *Seinhos, aujas, c'aves saber e sens* », une plainte sur la mort de saint Louis adressée à une dame de Posquières, éd. P. Meyer, « Les derniers troubadours de la Provence », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 31, 1869, p. 285-289. L'auteur admet qu'il était provençal.

¹³ « *Ira e dolors* », éd. P. Meyer, *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*, Paris, 1874, p. 95-96, n° 20. Voir aussi A. Jeanroy, *La poésie lyrique des troubadours*, t. 2, Paris, 1934, p. 210-211, et A. Demurger, *Vie et mort de l'Ordre du Temple*, Paris, 1989, p. 269-270 et p. 272-273.

¹⁴ P. A. Throop, « Criticism of Papal Crusade Policy in old French and Provençal », *Speculum*, 13, 1938, p. 379-412, et M. Aurell, *La vielle...*, *op. cit.*, p. 52. Sur la croisade albigeoise vue par les troubadours, A. Jeanroy, *La poésie lyrique...*, *op. cit.*, t. 2, p. 212-232 et É. Delaruelle, « La critique de la guerre sainte dans la littérature méridionale », *Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc, Cahiers de Fanjeaux*, n° 4, 1969, p. 128-139.

¹⁵ Ce Limousin passa quelque temps en Provence, P. A. Throop, *op. cit.*, p. 382-383 (« *Tals gen prezich' e sermona* »).

pape contre le comte de Toulouse et ses partisans sont célèbres (1226)¹⁶. Comme ailleurs, il ne s'agit nullement d'une remise en cause de la croisade en tant qu'institution, mais d'un refus de son instrumentalisation au profit de la papauté. En cette période d'affermissement théocratique, la croisade apparaît de plus en plus exclusivement dirigée par la papauté et devient de ce fait moins populaire¹⁷. Aussi, malgré les nombreux appels pontificaux à la mobilisation des Provençaux et les campagnes de prédication entre les années 1198-1260, on a l'impression que la cause de la guerre sainte ne rencontre plus autant [997] d'écho¹⁸. Il n'est donc guère étonnant que la croisade apparaisse surtout comme un prétexte pour mettre en exergue ce que les troubadours jugent comme une trahison du pape à la cause de l'Église¹⁹. De nombreux éléments montrent d'ailleurs que le climat politique nuit à l'implication des Provençaux dans la guerre sainte²⁰. Dans les faits, l'impression est donc assez nette que les chevaliers locaux se sont désintéressés de la Terre sainte depuis la troisième croisade.

Alors que la croisade semble progressivement s'effacer de l'horizon mental des fidèles, pendant toute la première moitié du XIII^e siècle règne en Provence un fort sentiment anticlérical, dirigé contre la papauté mais aussi contre le clergé local qui a choisi de collaborer avec les autorités pontificales et les croisés français²¹. La question est de savoir si cette hostilité s'est aussi portée vers les ordres militaires.

Des retombées négatives sur les ordres militaires

Pour juger de l'opinion des Provençaux à l'égard des moines soldats, il faut se contenter d'allusions dispersées et en soi assez peu signifi-[998]-catives, mais qui corroborent des impressions réunies à l'occasion d'autres enquêtes²². Peire Cardenal, un Auvergnat qui fit un long séjour en Provence entre 1249 et 1257²³, et qui s'est distingué par de violents *sirventes* contre les gens d'Église, stigmatise leur fierté²⁴. On retrouve encore cette idée chez Daspol qui déplore aussi leur avarice et

¹⁶ « *De chantar farai* », éd. V. de Bartholomaeis, *op. cit.*, vol. 2, p. 54-57. Voir aussi P. A. Throop, *ibid.*, p. 386 et p. 391 et M. Aurell, *La vielle...*, *op. cit.*, p. 52. Ces deux troubadours reprochent amèrement aux évêques et au légat d'avoir oublié le Saint-Sépulcre, tout comme Daspol (« *Seinhos, aujas, c'aves saber e sens* », P. Meyer, « Les derniers troubadours... », *op. cit.*, p. 284-289) ou encore Pons de Capdeuil (A. Jeanroy, *La poésie lyrique...*, *op. cit.*, t. 2, p. 209). Guilhem Figueira, qui passa aussi à la cour du seigneur provençal Blacas d'Aups, dénonçait une fausse utilisation de l'indulgence et le rachat des vœux au profit de la croisade albigeoise, P. A. Throop, *ibid.*, p. 384-855, p. 392 et p. 398.

¹⁷ É. Delaruelle, « Paix de Dieu et croisade dans la chrétienté du XII^e siècle », *Paix de Dieu et guerre sainte...*, *op. cit.*, p. 65.

¹⁸ Sur l'action d'Innocent III, P. J. Cole, *The Preaching of the Crusade to the Holy Land, 1095-1270*, Cambridge (Massachusetts), 1991, p. 82-84. Sur les appels réitérés d'Honorius III, É. Baratier, « Une prédication de la croisade à Marseille en 1224 », *Economies et sociétés au Moyen Age. Mélanges offerts à Edouard Perroy*, Paris, 1973, p. 690-699. En février 1252, Innocent IV demande à l'évêque d'Avignon de prêcher la croisade, É. Berger, *Les registres d'Innocent IV*, t. III, Paris, 1911, n° 5556. En juin 1260 encore, Alexandre IV exhorte les Marseillais à secourir la Terre sainte, J.-H. Albanes, U. Chevalier, *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France. Évêché de Marseille*, Montbéliard, 1899, n° 288-289 (série désormais abrégée GCN). La prédication ne néglige pas non plus la *Reconquista*, ainsi en 1229 et 1237, P. Guichard, « Participation des Méridionaux à la Reconquista dans le royaume de Valence », *Islam et chrétiens du Midi (XII^e-XIV^e s.)*, *Cahiers de Fanjeaux*, n° 18, 1983, p. 117-118 et p. 127.

¹⁹ Dans le même ordre d'idée, D. A. Trotter a bien vu que les critiques contre les échecs des croisés ne furent que prétextes à un défoulement anticlérical, *Medieval French Literature and the Crusades (1100-1300)*, Genève, 1987, p. 201-202.

²⁰ En 1237, le pape exclut les Marseillais des bénéfices spirituels de la croisade aragonaise car la ville est alors alliée à Frédéric II, P. Guichard, *op. cit.*, p. 122. Par la suite, l'engagement de Charles d'Anjou et d'Alphonse de Poitiers dans la croisade de leur frère n'est pas de nature à lier les Provençaux à cette entreprise. Pour preuve, les altercations de l'été 1248 entre les croisés conduits par saint Louis vers Aigues-Mortes et les Avignonnais, L.-H. Labande, *op. cit.*, p. 132.

²¹ M. Aurell, *op. cit.*, p. 151-232.

²² A. Demurger, *Vie...*, *op. cit.*, p. 273-279, H. Nicholson, *op. cit.*, p. 68-75 et D. A. Trotter, *op. cit.*, p. 207-209.

²³ M. Aurell, « Chanson et propagande... », *op. cit.*, p. 190.

²⁴ « *Mon chanter vueil retraire* » (après 1222), cité par H. Nicholson, *ibid.* p. 72-73. « *E los fals clergues repreneia molt, segon que demostron li sieu sirventes* » commente son biographe, J. Boutière, A.-H. Schutz, *Biographies des troubadours. Textes provençaux des XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1964, p. 335.

l'oubli de leur mission caritative²⁵. Certains ironisent encore sur le port de la croix dont se parent frères et confrères²⁶. L'une des critiques les plus détaillées et les plus célèbres émane du Marseillais Rostan Berenghler. Dans une *tenson* échangée avec un bâtard de Jacques I^{er} d'Aragon, sans doute peu de temps avant la chute du Temple, celui-ci fustige l'orgueil et la fierté de ces chevaliers. Encore marqué par la perte d'Acre, il les accuse en outre d'être plus présents *de sa mar* qu'outre-Mer et de gaspiller les richesses qu'on leur donne pour Dieu²⁷. Cette double critique, qui révèle [999] de la part des observateurs demeurant en Occident une incompréhension du fonctionnement des ordres militaires, n'a rien d'original²⁸. De même : fierté, orgueil, avarice, cupidité et tromperie, ces stéréotypes qui empruntent à la liste des péchés capitaux, se prêtent à une lecture providentielle et somme toute classique de l'histoire, utilisée par tous les moralistes du temps²⁹. Les moines soldats sont en effet accusés de défauts qui, loin de ne s'appliquer qu'à eux, appartiennent à bien des titres à l'imagerie anticléricale qui touche aussi d'autres ordres religieux³⁰. Il est donc difficile de savoir dans quelle mesure ces critiques, qui semblent plutôt marginales, sont le reflet d'idées répandues³¹. On ne trouve pas en Provence de signes particuliers d'une remise en question de la présence des ordres militaires et de leur mission. Ces derniers ont pu rencontrer des manifestations d'hostilité et de méfiance tout au long du XIII^e siècle, mais celles-ci se placent plutôt sur un terrain économique et prennent corps dans un mouvement de contestation, général en Provence, à l'encontre des clercs³². Cependant, l'éloignement de la Terre sainte dans les préoccupations de l'aristocratie comme des fidèles, ainsi qu'un nouveau souffle spirituel amené par les ordres mendiants tôt présents en Provence, ont indéniablement favorisé une certaine baisse de popularité des moines soldats – visible par exemple dans la diminution des legs et des élections de sépulture. Cela n'a pourtant entamé en rien la communauté de valeurs entre les ordres militaires et les élites aristocratiques dont une partie de nos troubadours sont issus. [1000]

²⁵ « *Daspol, de Temple et d'Espital / E dels ordres comensatz ab santeza / S'es devengut qu'en luoc de ben fan mal / E volon trop dormir en lur maleza, / Car tutz son plens d'orguèlh e d'avareza / E non volon pensar d'autre jornal, / Mas iels farai camjar cambras hostal, / Quel plus ardit de totz n'aura fereza* », « *Seinhos, aujas, c'aves saber e sens* », éd. P. Meyer, *op. cit.*, p. 287-289.

²⁶ Dans une satire anonyme (vers 1215) destinée à Sanche, régent du comté de Provence, qui avait pris l'habit de l'Hôpital, M. Aurell, *La vieille...*, *op. cit.*, p. 62.

²⁷ « *Pos de sa mar man cavalier del Temple / Man cavall gris cavalcant si solombran, / E lurs cabeils saurs remiran s'enombran, / Mostran soven la mont malvays eyemple, / Ez es tan grieus e tan fers lur ergueilh, / C'om non los pot esguardar de dregz hueilh, / Diguas mi, Bort, per quel papa los sofre, / Pos sap e ves qu'ehn mans pratz, sotz vertz sims, / Don lur ressort deshons e grieus crims, / Guastan lo ben que hom per Dieu lur hufre. / Car pos ho an menan rumor el egle / Ez enguanan lo pobol d'aquest segle, / Contrafasan guolias e saulcre / Que desplassa a Dieu, car tan lonc tems / Hill ez aquill de l'Espital emsemps, / Han sufertat que li falsa gens turgua / Haya tengut Jherusalem ez Acre. / Car son fugen plus fort que falcon sacre, / Per quem par tort quil segle non en purgua.* », éd. P. Meyer, *op. cit.*, p. 497-498. Cette pièce, qui a pu être rédigée dans le contexte du procès du Temple, est peut-être une œuvre de circonstance destinée à assouvir une basse rancune : d'après une tradition tardive rapportée par l'érudit Jehan de Nostredame, donc bien douteuse, ce troubadour avait souhaité entrer au Temple et en aurait été refoulé. Il aurait par vengeance publié un traité intitulé *De la falsa vida dels Templiers* et aurait déposé un faux témoignage lors du procès, J. de Nostredame, *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, (1575), éd. C. Chabaneau, Paris, 1913, p. 115.

²⁸ Sur l'ignorance de la part de certains auteurs de l'action des ordres militaires en Terre sainte, H. Nicholson, *Love, War and the Grail. Templars, Hospitallers and Teutonic Knights in Medieval Epic and Romance, 1150-1500*, Leiden, 2001, p. 96-97. Pour une vue d'ensemble sur la redéfinition de leur rôle et de leur organisation après la chute d'Acre, A. Demurger, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge, XI^e-XVI^e siècles*, Paris, 2002, p. 218-221.

²⁹ A. Demurger, « Les Templiers, Matthieu Paris et les sept péchés capitaux », *I Templari. Mito et storia*, éd. G. Minnucci, F. Sardi, Sienna, 1989, p. 153-169.

³⁰ Pour les ordres monastiques en général, J.-Ch. Payen, « La satire anticléricale dans les œuvres françaises de 1250 à 1300 », *1274, année charnière. Mutations et continuité*, Paris, 1977, p. 261-276. Pour la Provence, où orgueil, cupidité et avarice sont des griefs couramment reprochés aux clercs, M. Aurell, *op. cit.*, p. 209-229.

³¹ En Castille, les critiques poétiques s'adressent surtout à des membres des ordres militaires pris individuellement, et non aux institutions dans leur ensemble, Ph. Jossierand, *op. cit.*, p. 74-75.

³² J'essaierai d'analyser un peu plus précisément les répercussions de cette situation propre au Midi sur les ordres militaires dans le cadre du 38^e colloque de Fanjeaux consacré à l'*Anticléricalisme en France méridionale (milieu XII^e-début XIV^e siècles)*.

II. Ordres militaires et troubadours : des relations équivoques

Des valeurs communes

On sait qu'à l'origine, le *propositum vitae* adopté par les moines soldats était opposé en tous points aux valeurs dont se réclamaient alors les *militēs*³³. Au XIII^e siècle, ce fait ressort encore de la littérature de fiction dans laquelle tout, ou presque, éloigne l'idéal chevaleresque de celui des moines soldats. L'engagement militaire des chevaliers du siècle y apparaît plus plaisant à Dieu que le choix monastique, ce qui étonne peu si l'on voit ces créations comme représentatives d'une culture profane élaborée en réaction à l'idéologie ecclésiastique³⁴. Par conséquent, si dans les romans les faits d'armes des ordres militaires s'effacent quelque peu devant leur rôle charitable ou spirituel, ceci est loin d'être le cas chez les chroniqueurs comme chez les troubadours³⁵. En Provence, de bien rares allusions montrent que c'est bien pour leurs valeurs militaires que les ordres militaires étaient d'abord connus : Bonafé, dans une *tençon* échangée avec Blacas d'Aups (c. 1220), raille le manque de courage de son compétiteur qui paraît contraster avec celui des templiers³⁶. [1001]

Si l'on se limite aux témoignages des troubadours comme j'ai choisi de le faire ici, les affinités culturelles entre aristocratie et ordres militaires ne se laissent illustrer que par bien peu d'éléments. Le fait que certains frères ont pu à l'occasion se faire poètes prouve assez qu'ils étaient porteurs d'une sensibilité partagée par les *militēs* : Ricaut Bonomel a déjà été cité, on connaît également Olivier le Templier³⁷. L'attachement de Rostan Berenghler au service de Foulques de Villaret, grand maître de l'Hôpital (1305-1319), relève tout à fait des habitudes seigneuriales méridionales³⁸. Dans un long panégyrique, le poète crédite son protecteur de qualités qui apparaissent à la fois propres à l'aristocratie et au monachisme : d'un côté valeur, franchise, libéralité, de l'autre honnêteté, humilité, sagesse et espérance³⁹. Ce grand maître issu d'une vieille famille provençale témoigne son attachement aux valeurs curiales par son mécénat, même si cette habitude est en déclin en ce début de XIV^e siècle, tout comme la lyrique d'oc. Rostan Berenghler, pourtant, critique ce mode de vie dont il profite puisqu'il condamne les templiers qui mènent une

³³ J. Flori, *L'essor de la chevalerie. XI^e-XII^e siècles*, Genève, 1986, p. 209-214. Cette dichotomie entre idéologie chevaleresque et valeurs attribuées à la nouvelle *militia* se retrouve par exemple dans la règle du Temple. Simonetta Cerrini a très bien montré qu'elle présentait des tendances « anti-chevaleresques » en niant toute valeur aux actes d'héroïsme, à l'aventure, à la largesse aristocratique, « I templari : una vita de *fratres*, ma una regola anti-ascetica ; una vita da cavalieri, ma una regola anti-eroica », *I Templari. La Guerra è la Santità*, éd. S. Cerrini, Rimini, 2000, p. 35-37.

³⁴ H. Nicholson, *Templars...*, *op. cit.*, p. 96-97, et *Love...*, *op. cit.*, p. 204-207. Les liens entre ordres militaires et amour courtois dans cette même littérature relèvent d'un schéma semblable, H. Nicholson, « Knights and Lovers : the Military Orders in the Romantic Literature of the Thirteenth Century », *The Military Orders. Fighting for the Faith and caring for the Sick*, éd. M. Barber, Londres, 1994, p. 340-345. Sur l'adéquation entre croisade et courtoisie, D. A. Trotter, *op. cit.*, p. 69 et p. 175-178.

³⁵ Pour la littérature, H. Nicholson, *Love...*, *op. cit.*, p. 100 et p. 187. Pour les troubadours hors de Provence, voir le cas de Marcabru qui oppose l'engagement des templiers outre Pyrénées à la perte de *Pretz* et *Valor* touchant les croisés français inactifs face au danger almoravide, « *Pax in nomine Domini* », éd. P. Hölzle, *op. cit.*, p. 718-719, vers 55-72. Pour les chroniqueurs, éléments dans A. Demurger, « Les Templiers, Matthieu Paris... », *op. cit.*, p. 165-166.

³⁶ « *Anc hermitan ni templer / non viron tant mal guerrer* », cité par M. Aurell, *op. cit.*, p. 82 et p. 302, n. 77. La mention des ermites est plus hermétique : souvent liés à l'amour courtois dans la littérature, peut-être symbolisent-ils ici une autre facette de l'idéal aristocratique ? Voir H. Nicholson, *Love...*, *ibid.*, p. 54.

³⁷ On ne connaît l'origine ni de l'un, ni de l'autre. Le second pourrait être catalan : dans un poème de croisade, après avoir évoqué la mort de saint Louis, celui-ci appelle Jacques d'Aragon à la reconquête du Saint-Sépulcre, « *Estat aurai* », éd. don V. Balaguer, *Historia politica y literaria de los trovadores*, vol. 5, Madrid, 1879, p. 317-319.

³⁸ P. Meyer, *op. cit.*, p. 482-483. Bientôt contesté par une partie du chapitre pour son gouvernement dispendieux, on comprend que Foulques ait éprouvé le besoin de soigner son image, A. Luttrell, « Notes on Foulques de Villaret, Master of the Hospital, 1305-1319 », *Des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de Chypre et de Rhodes hier aux Chevaliers de Malte aujourd'hui*, Paris, 1985, Paris, 1985, p. 73-90.

³⁹ Le maître est comparé à plusieurs personnages vetero-testamentaires (Job, Salomon, Abraham...) ainsi qu'à Alexandre le Grand dont il cumule toutes les vertus : « *...Del maïstre noble de l'Espital, / Monsen Folco del Vilaret cabal, / Pot hom tant dir c'a valor tan complida / Que sos semblantz non es en esta vida.* », « *Si com trobam clar el vielh Testamen* », éd. P. Meyer, *ibid.*, p. 493-494. Ces qualités prêtées aux frères des ordres militaires apparaissent aussi sous les plumes de Guillaume de Tyr ou de Matthieu Paris, A. Demurger, *op. cit.*, p. 165.

vie bruyante dans le monde et se contentent de chevaucher leurs belles montures⁴⁰. On se souviendra en outre que l'orgueil, fréquemment prêté aux « moines chevaliers » dans les déclamations des poètes, est un péché typiquement aristocratique⁴¹. Le troubadour n'hésite pas non plus à s'en prendre à l'ordre de son protecteur, puisqu'il place sur le même plan le Temple et l'Hôpital qui ont tous deux consenti à la perte de Jérusalem et d'Acce. On retrouve là une certaine liberté d'esprit des troubadours à l'égard de leurs mécènes. [1002]

Les ordres militaires participent donc bien d'une certaine image chevaleresque, davantage portée par leurs dignitaires, effectivement issus de lignages locaux, que par l'ensemble des frères dont l'appartenance à l'élite sociale est loin d'être majoritaire. Cette communion de valeurs figure probablement au nombre des motifs qui ont poussé certains troubadours à rejoindre les rangs de ces ordres à un moment ou à un autre de leur carrière.

Les conversions

Le *Moniage Guillaume*, épisode du cycle de Guillaume d'Orange, écrit en langue d'oïl mais qui a largement pour cadre la région du Bas-Rhône, montre la faveur gagnée par les ordres militaires sur les ordres monastiques traditionnels⁴². Dans ces vers, être inhumé dans le cimetière du Temple ou de l'Hôpital, de préférence après avoir combattu au service de la Foi, représentait pour le guerrier l'assurance du Salut. Ce modèle a bien été suivi par certains troubadours, tel Jaufre Rudel, mort à la croisade de Louis VII, qui fut d'après sa *vida* enterré au Temple de Tripoli à la demande de sa bien-aimée⁴³. Avec l'élection de sépulture, la conversion, même tardive, constitue aussi un très fort signe de dévotion. C'est alors la volonté de suivre le modèle du *miles Christi* des chansons de Geste, à l'instar de la figure épique de Guillaume d'Orange, qui motive les chevaliers optant pour ce type de repentance. Or si certains troubadours furent des moines défrôqués, d'autres finirent leur vie sous l'habit monastique⁴⁴. Sur la dizaine de personnages connus ayant choisi cette voie, quatre ont opté pour les ordres militaires, quatre pour les cisterciens, et deux pour l'ordre de Grandmont⁴⁵. Il est, bien entendu, impos-[1003]-sible de généraliser à partir de ces trop rares cas. Mais on peut tout de même soulever certaines pistes qui éclairent quelque peu les rapports que les ordres militaires entretenaient avec la sphère politique et la petite noblesse. Abordons donc les trois cas connus pour la Provence.

Gui de Cavaillon, issu du lignage des seigneurs de Cavaillon, dans le marquisat de Provence, est bien documenté par les sources diplomatiques et par la quinzaine de poèmes qu'il a laissés⁴⁶. Né vers 1175, il devient fidèle de Raimon VI puis de son fils dans la lutte contre les croisés de Simon de Montfort⁴⁷. Les sources conservent le souvenir de ses exploits sur le champ de bataille et de ses responsabilités politiques. Pourtant, il apparaît comme un perdant, puisqu'il finit par être vaincu en 1229, lorsque triomphe le parti français. De plus, acculés par des difficultés matérielles, ses frères et lui assistent au démantèlement de la seigneurie familiale dont ils doivent progressivement se résoudre à vendre des parts. Cette déchéance financière, qui a profité en premier lieu à l'évêque

⁴⁰ « *Pos de sa mar man cavalier del Temple* », éd. P. Meyer, *op. cit.*, p. 497-498 (voir ci-dessus n. 27).

⁴¹ A. Demurger, *op. cit.*, p. 162.

⁴² « Mieux vaut li ordenes de la cevalerie, / Qu'il se combatent vers la gent sarrasine / Prendent lor terres et conquierent lor villes, / Et les paiens a no loi convertissent », cité par J. Flori, *op. cit.*, p. 218.

⁴³ « *Et ella lo fez a gran honor sepellir en la maison del Temple de Tripol* », J. Boutière, A.-H. Schutz, *op. cit.*, p. 16-17. Cet acte d'amour coïncide assez avec l'image que les romans se font des templiers, traditionnels entremetteurs dans les histoires amoureuses, H. Nicholson, *Love...*, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁴ C. Amado, « Clercs et moines dans la sphère courtoise (XII^e-XIII^e siècle) », *Église et culture en France méridionale (XII^e-XIV^e siècle)*, *Cahiers de Fanjeaux*, n° 35, 2000, p. 127-136.

⁴⁵ Pour les cisterciens : Bernard de Ventadour, Bertrand de Born, Folquet de Marseille, Perdigon ; pour Grandmont : Guilhem Adémar, Peire Rogier, C. Amado, *ibid.*, p. 131 et p. 135-136. Pour les ordres militaires, il faudrait ajouter Arnaud de Villemur entré comme donat à l'Hôpital de Toulouse, L. Macé, *Les comtes de Toulouse et leur entourage, XII^e-XIII^e siècles. Rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse, 2000, p. 316.

⁴⁶ M. Aurell, « Le troubadour Gui de Cavaillon (vers 1175-vers 1229) : un acteur nobiliaire de la croisade albigeoise », *Les voies de l'hérésie. Le groupe aristocratique en Languedoc, XIII^e-XIII^e siècles*, vol. 2, Carcassonne, 2001, p. 9-36.

⁴⁷ Sur les troubadours au service des comtes de Toulouse, L. Macé, *op. cit.*, p. 138-146.

de Cavaillon et à l'archevêque d'Aix, explique largement les allusions anticléricales de son œuvre⁴⁸. Cependant, anticléricalisme ne signifie nullement adhésion à l'hérésie⁴⁹. Ses options spirituelles nous sont d'ailleurs connues puisqu'en 1222, il apparaît comme donat de l'ordre du Temple⁵⁰. Dans cet acte, il se fait le défenseur des intérêts des templiers, jouant de son pouvoir pour qu'ils rentrent en possession de biens et de droits relevant de sa seigneurie et qui leur avaient été donnés par certains fidèles. À deux reprises, en 1251 et 1252, on retrouve mention du personnage comme frère à la maison du Temple de Saint-Gilles⁵¹. À un âge [1004] fort avancé, sans doute est-il venu finir ses jours à la maison chévétaine de l'ordre en Provence. Gui de Cavaillon dut communiquer à ses descendants son attirance pour les templiers. Un Guilhem de Cavaillon, probablement un parent, est commandeur du Temple d'Arles puis de Saint-Gilles dans les années 1260-1270⁵². Et en 1286, un certain Raimbaut Foulques de Cavaillon fait une donation considérable dans le territoire de Cavaillon au Temple d'Avignon. Or, plusieurs indices laissent penser que cet individu peut avoir un lien de parenté avec notre troubadour⁵³.

Cadenet est à peu près le contemporain de Gui de Cavaillon. Documenté de 1165 à 1239, il est le fils d'un pauvre chevalier de Cadenet, un *castrum* du comté de Forcalquier⁵⁴. Élevé dans le foyer culturel et politique toulousain, c'est un fervent soutien de Raimon VI⁵⁵. Il regagne par la suite sa région natale où, après quelque errance, il rejoint l'Hôpital avant d'y mourir⁵⁶. Pas plus que Gui de Cavaillon, Cadenet ne peut être soupçonné d'hérésie⁵⁷. [1005]

Blacas d'Aups, documenté de 1195 à 1239, est un noble possessionné en Provence orientale. Il a attiré à sa cour nombre de troubadours et a lui-même composé – une douzaine de poèmes lui sont attribués. Après avoir mené dans sa jeunesse une vie de chevalier-brigand, il entre, comme jadis son père, au service du comte de Provence qu'il aide à raffermir son pouvoir dans la région⁵⁸. En 1201, donc tôt dans sa carrière poétique, il intègre comme confrère la maison du Temple de Rue,

⁴⁸ En effet, l'opposition à l'Église revêt le plus souvent des ressorts économiques, J. Chiffolleau, « Sur l'économie paroissiale en Provence et Comtat Venaissin du XIII^e au XV^e siècle », *La paroisse en Languedoc, Cahiers de Fanjeaux*, n° 25, 1990, p. 84-110.

⁴⁹ M. Aurell, *op. cit.*, p. 32-35.

⁵⁰ Le 25 septembre 1222, alors qu'il confirme à la maison du Temple de Cavaillon un affar légué par Flandina, veuve de Rostan de Quinson, il est dit *donatus et frater domus milicie Templi*, éd. A. Moutte, *Archives du château de Barbentane, XII^e-XIII^e siècles*, DES, Université d'Aix, 1962, n° 12. Sa *vida* ne fait aucune allusion à cette affiliation, J. Boutière, A.-H. Schutz, *op. cit.*, p. 506.

⁵¹ ADBdR, 56 H 5291 (7 février 1250/1), et 56 H 4109 (5 mai 1252).

⁵² Il est commandeur d'Arles de 1263 à 1268, puis à nouveau en 1279, après une interruption à la tête de la maison de Saint-Gilles en 1274-1275, E.-G. Léonard, *Gallicarum militiae Templi domorum. Introduction au cartulaire manuscrit du Temple (1150-1317) constitué par le marquis d'Albon*, Paris, 1930, p. 31 et p. 36. Notons que dès 1157-1158 réside au Temple de Saint-Gilles un frère du nom de Raimon de Cavaillon, arch. mun. d'Arles, GG 90, fol. 14v^o-15 et 28v^o-29.

⁵³ ADBdR, 56 H 5195 (31 mars 1286). L'étendue de la donation montre qu'il s'agit d'une famille ancienne et bien implantée dans le territoire de Cavaillon. De plus, les allusions à la dévotion entretenue par le donateur envers le Temple et aux multiples services que l'ordre a prodigués aux siens, ainsi que le fait que l'acte prévoit la possibilité de l'entrée de Raimbaut Foulques au Temple, permettent de supposer que ce dernier prolonge des liens initiés par ses ascendants.

⁵⁴ Sa *vida*, dont plusieurs détails sont confirmés par d'autres documents, est digne de foi, J. Boutière, A.-H. Schutz, *op. cit.*, p. 500-501.

⁵⁵ L. Macé, *op. cit.*, p. 142-143, p. 169, p. 302, et p. 304, et R. Nelli, « Le vicomte de Béziers (1185-1209) vu par les troubadours », *Paix de Dieu et guerre sainte en Languedoc, op. cit.*, p. 311-314.

⁵⁶ « *Longa season ac gran ben e grand onor. E pois el si rendet a l'Ospital, e lai el definet* », J. Boutière, A.-H. Schutz, *op. cit.*, p. 500. Entre-temps, on retrouve sa trace en 1239 à la maison de l'ordre à Orange, *ibid.*, p. 502, citant G. Bertoni, *I trovatori d'Italia*, Modène, 1915, p. 301. J. de Nostredame, *op. cit.*, p. 97, mentionne un autre Cadenet entré au Temple de Saint-Gilles et mort au combat en Orient en 1280. On ne trouve nulle part trace d'un homonyme dans les archives du Temple en Provence. Nostredame confondait manifestement templiers et hospitaliers comme le suggère aussi sa biographie de Rostan Berenghler, *ibid.*, p. 115.

⁵⁷ Il n'y a en effet pas lieu d'accorder trop de crédit à la légende qui en fait un défenseur du repère albigeois de Montségur et qui explique son entrée dans l'Hôpital par la volonté d'échapper à l'inquisition, *contra* Don V. Balaguer, *op. cit.*, vol. 3, p. 15. Ce dernier auteur affirme, sur la foi d'un manuscrit consulté à Avignon pour lequel il ne donne d'ailleurs aucune référence, que le troubadour participa à la défense de cette ville, sans doute en 1226.

⁵⁸ M. Aurell, *La veille...*, *op. cit.*, p. 78-91.

dans le diocèse de Riez, et promet d'y élire sépulture⁵⁹. C'est là le premier jalon d'une longue entente entre les ordres militaires et la famille d'Aups qui sera poursuivie par sa branche cadette de Baudinar⁶⁰.

Ces évocations ne constituent que trois exemples particulièrement bien documentés parmi les dizaines d'affiliations de *militēs* au Temple et à l'Hôpital qui subsistent dans les archives des commanderies provençales⁶¹. Le mode d'adhésion le plus courant demeure alors la donation de soi comme confrère jusqu'au début du XIII^e siècle. Les donations de soi, passées de mode, cèdent alors progressivement la place à d'autres formes de liens qui s'institutionnalisent autour de la pratique testamentaire. Les affiliations de nos trois troubadours, qui apparaissent déjà quelque peu tardives, peuvent être vues comme le signe d'une spiritualité désuète chez ces représentants d'un *ethos* aristocratique plutôt traditionnel⁶². Peut-on également leur prêter une signification politique ? L'attachement à une certaine tradition religieuse peut manifester un refus de la médiation croissante revendiquée par les clercs séculiers au sein des pratiques de la Foi⁶³. Ces réticences laïques, qui portent en germe l'anticléricisme, sont encore compliquées par une dimension théologico-politique [1006] dans le contexte d'alliance entre le haut clergé séculier et le pouvoir princier. Dans ce cadre, les ordres militaires sont-ils apparus comme les défenseurs d'un ordre théocratique et pro-français, ou au contraire comme sympathisants des contestataires ?

III. Ordres militaires et sentiment politique

Les ordres militaires, défenseurs de l'ordre théocratique et angevin ?

Après 1229 et la défaite du « parti occitan », le troubadour Bernat Sicart de Marvèjols s'attriste sur le sort du comté de Toulouse et de la terre d'Argence et s'en prend aux templiers et aux hospitaliers qu'il accuse d'être orgueilleux, simoniaques et avides de richesses. Se sentant « déçu et trahi », il soupçonne en outre leur alliance avec les Français⁶⁴. Certains faits laissent penser que ce sentiment a pu être partagé en Provence, même s'il est admis que les ordres militaires ne prirent qu'une part très limitée à la croisade albigeoise⁶⁵. En 1248, l'archevêque d'Arles Joan Baussan, un fidèle de Charles d'Anjou, est confronté à une révolte ouverte des Arlésiens opposés tout à la fois à sa seigneurie épiscopale et au nouveau comte de Provence. Le prélat les accuse d'avoir assassiné plusieurs frères de l'Hôpital et d'avoir saccagé des maisons appartenant aux templiers. Les rebelles s'en sont pris en particulier à un religieux proche de l'archevêque, un templier, l'accusant d'avoir joué les intermédiaires entre le prélat et les « *Francigenos* »⁶⁶. D'après d'autres témoignages que je ne peux développer ici, les moines soldats, bien qu'hommes [1007] du pays, se sont plutôt bien

⁵⁹ Th. Pécout, *Une société rurale du XII^e au XV^e siècle en Haute-Provence. Les hommes, la terre et le pouvoir dans le pays de Riez*, thèse de doctorat, Université de Provence, 1998, p. 603 (d'après ADBdR, 56 H 5279), et J.-F. Raybaud, *Histoire des Grands Prieurs et du Grand Prieur de Saint-Gilles*, t. 2, éd. C. Nicolas, Nîmes, 1906, p. 302.

⁶⁰ Th. Pécout, *ibid.*, p. 578-579, p. 603-607 et p. 747. Le petit-fils de Blacas, Guilhem de Baudinar, sera templier, M. Aurell, *op. cit.*, p. 80.

⁶¹ Pour un court exposé des différentes voies d'affiliation rencontrées dans les chartes provençales des ordres militaires, D. Carraz, « Templiers et hospitaliers en France méridionale (XII^e-XIII^e siècles). A propos d'un ouvrage récent », *Provence historique*, t. L, 2000, p. 231-234.

⁶² C'est aussi ainsi que Georges Duby voyait la réception *ad succurendum* de Guillaume le Maréchal auprès des Templiers en 1219, *Guillaume le Maréchal ou Le meilleur chevalier du monde*, Paris, 1984, p. 17-22.

⁶³ J. Chiffolleau, « Sur l'économie paroissiale... », *op. cit.*, p. 105-106.

⁶⁴ « *Ves on que 'm vire, / aug la corteza gen / que cridon Cyre / la Frances humilmen. / Merce an li Francey, / ab que veio'l conrey, / que autre dreg no y vey. / Ai ! Tolosa e Proensa / e la terra d'Argensa, / Bezers et Carcassey / quo vos vi e quo us vey ! / Cavallairia, / hospitals ni maizos, / ordes que sia / no m'es plazens ni bos, / ab gran bauzia, / los truep et orgulhos, / ab simonia, / ab grans possessios ; / ja non er apellatz / qui non a grans rictatz / o bonas heretatz ; / aquelhs an l'aondensa / e la gran benanansa ; / enjans e tracios / es lor cofessios* », « *Ab greu cossire* », éd. don V. Balaguer, *op. cit.*, vol. 2, p. 227-228.

⁶⁵ É. Delaruelle, « Templiers et hospitaliers en Languedoc pendant la croisade des Albigeois », *Paix de Dieu et Guerre sainte en Languedoc au XIII^e siècle, Cahiers de Fanjeaux*, n° 4, 1969, p. 315-334, et D. Selwood, *op. cit.*, p. 43-47.

⁶⁶ *GCN Arles*, n° 1132 (12 janvier 1250). Ce templier du nom de frère Joan, successivement commandeur de Fos, de Bayles, puis d'Aix, est relativement bien documenté entre 1245 et 1258 dans la suite de l'archevêque Joan Baussan (56 H 5177, *GCN Arles* n° 2709, 1187, 1193) et de Charles I^{er} (*GCN Arles* n° 1154 et 1156).

accommodés de la mainmise angevine sur la Provence⁶⁷. Il est donc plausible qu'ils aient été perçus comme des alliés des hommes du Nord. Le problème n'est pourtant pas si simple puisque l'on sait aussi les ordres militaires, et notamment l'Hôpital, intimement liés aux comtes de Toulouse et à bon nombre de leurs fidèles déclarés. Pour apporter quelques nuances, revenons donc à nos trois troubadours convertis.

Deux cas de figure sont ici présents. Blacas d'Aups est représentatif de l'une de ces familles qui ont fait le bon choix en se ralliant rapidement au frère du roi de France. Ses rapports avec les templiers s'inscrivent dans une option qui a mis une partie de la noblesse provençale au service du raffermissement de l'État au profit des Catalans, puis des Angevins, champions de l'Église⁶⁸. Deux descendants, Boniface Blacas, commandeur hospitalier dans les années 1280-90, et Albert de Blacas, bien documenté comme dignitaire templier en Provence entre 1269 et 1318, montrent que ces familles ralliées au pouvoir ont aussi embrassé les carrières ecclésiastiques et sont restées fidèles aux ordres militaires⁶⁹. Gui de Cavaillon et Cadenet illustrent au contraire cette petite chevalerie sur le déclin qui a fait de surcroît un mauvais choix politique. Leur appartenance aux ordres militaires doit être interprétée différemment.

Les ordres militaires, refuges pour les contestataires ?

Monique Bourin s'était demandé dans le cas du Bas-Languedoc si les élections de sépultures auprès des moines soldats n'étaient pas conciliables avec une certaine hostilité au clergé séculier⁷⁰. Cela ne ressort pas clairement des sources provençales, mais il faut avouer que les ordres [1008] militaires n'ont manifesté aucun scrupule à entretenir des contacts avec des individus en délicatesse avec l'Église. Les hospitaliers, en particulier, ont été souvent suspectés d'accueillir des excommuniés dans leurs cimetières⁷¹. Les accusations de ne pas respecter l'interdit (à Arles et à Avignon)⁷² ou de ne pas inhumer en terre consacrée (à Marseille)⁷³ reviennent aussi assez souvent. On a pu noter d'autre part que les hospitaliers d'Avignon, toujours au plus fort des troubles anticléricaux, avaient continué à entretenir de bonnes relations avec la commune⁷⁴. On se rappellera enfin que ces derniers n'ont pas hésité à accorder leurs faveurs spirituelles à des individus qui étaient alors perçus comme des ennemis de la papauté. Sanche, régent du comté de Provence pour Alphonse II d'Aragon, en dépit d'une menace d'excommunication, s'est affilié à l'Hôpital de Cavaillon (1196), tandis que les liens de l'Hôpital avec Raimon VI, qui meurt excommunié (1222) et qui est inhumé à la maison de cet ordre à Toulouse, sont connus⁷⁵. Si les moines soldats se sont gardés de prendre parti dans la croisade albigeoise, les comtes de Toulouse, de Raimon V à Raimon VII, ont su conserver leur faveur. En Provence en tout cas, l'Hôpital semble

⁶⁷ Éléments dans D. Carraz, *op. cit.*, p. 228-229, et surtout dans le papier présenté dans le cadre du 38^e colloque de Fanjeaux.

⁶⁸ Sur le ralliement du lignage aux comtes, Th. Pécout, *op. cit.*, p. 708-715, et d'une manière générale sur l'intégration de la noblesse provençale au service du pouvoir angevin, F. Mazel, *op. cit.*, p. 601-660.

⁶⁹ Boniface Blacas : J. Delaville le Roulx, *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1100-1310)*, vol. 3, Paris, 1906, n° 3839 (1283, commandeur de Roussillon), n° 4233 (1293). Albert de Blacas est commandeur de Ruou (1269-1280) puis de Saint-Maurice (1286-1308), E.-G. Léonard, *op. cit.*, p. 43-45. Après le procès, il est autorisé à conserver l'usufruit de la commanderie de Saint-Maurice, F. Raybaud, *op. cit.*, p. 334 (24 février 1318).

⁷⁰ M. Bourin-Derruau, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X^e-XIV^e siècles)*, vol. 1, Paris, 1987, p. 293-298.

⁷¹ Alexandre III interdit au prieur de l'Hôpital de Saint-Gilles d'admettre aux offices et à la sépulture les hommes excommuniés par l'évêque de Béziers (janvier 1171-1181), *Cartulaire général...*, *op. cit.*, vol. 1, n° 424. En 1194, Célestin III dénonce les hospitaliers de Saint-Thomas de Trinquetaille qui enterrent les excommuniés, É. Bœuf, *Édition du chartrier de l'archevêché d'Arles (417-1202)*, t. 2, thèse de l'École des Chartes, 1996, n° 192-193. En Roussillon, les templiers ont accueilli sans aucun problème dans leurs cimetières des nobles dont la sympathie pour le catharisme était notoire, R. Vinas, *L'Ordre du Temple en Roussillon*, Perpignan, 2001, p. 111-114.

⁷² *GCN Arles*, n° 697-698 (9 mai 1194), et *Cartulaire et chartes de la commanderie de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem d'Avignon au temps de la Commune (1170-1250)*, éd. C.-F. Hollard, Paris, 2001, p. 223-224 (1203).

⁷³ En 1202, Innocent III demande aux hospitaliers de cesser leurs abus, dont l'inhumation en terre non consacrée, *GCN Marseille*, n° 1123.

⁷⁴ L.-H. Labande, *op. cit.*, p. 233 et J. Chiffolleau, « Gibelins... », *op. cit.*, p. 694.

⁷⁵ M. Aurell, « Le troubadour Gui de Cavaillon... », *op. cit.*, p. 34, et É. Delaruelle, « Templiers... », *op. cit.*, p. 329-330.

avoir été plus rebelle aux injonctions épiscopales et pontificales que le Temple. Implanté plus anciennement, sans doute l'Hôpital dut être mieux accepté par une population locale rétive à l'ordre théocratique et capétien, que son concurrent qui a pu passer comme une institution relevant plus ouvertement de la « sphère française ».

Dès lors, faut-il regarder la conversion de Gui de Cavaillon et de Cadenet, partisans des comtes de Toulouse et hostiles au clergé qui a pactisé avec les envahisseurs, comme une garantie de réconciliation avec [1009] l'Église ? Ou faut-il y voir une certaine indépendance des ordres militaires locaux à l'égard d'une politique pontificale dont la portée générale pouvait en partie leur échapper ? Les témoignages littéraires manquent pour apporter une réponse précise, mais on en trouve au moins un. Ricaut Bonomel, templier et troubadour, écrivant juste après la perte d'Arzur et de Césarée (1265), critique le détournement de la croisade au profit des ambitions italiennes de Charles d'Anjou qui apparaît comme l'homme de la papauté⁷⁶. On ne connaît pas son origine⁷⁷. Mais si l'on suit la transcription proposée par plusieurs romanistes, celui-ci formule des références précises sur les événements politiques qui touchent la Provence où il dénonce l'alliance entre les Français et les Arlésiens contre le parti gibelin⁷⁸. Peut-être faut-il deviner dans cette allusion une nostalgie devant le ralliement des Arlésiens à Charles d'Anjou à partir de 1251⁷⁹ ? Cet exemple célèbre rappelle que certains frères n'ont donc éprouvé aucun scrupule à critiquer la papauté et ses serviteurs. Quelques décennies plus tard, ne faut-il pas voir encore dans l'allusion de Rostan Berenghieri, apparemment partisan du roi d'Aragon, à l'orgueil et aux chevelures [1010] blondes des templiers, un amalgame entre ces derniers et les Français⁸⁰. Si la blondeur des cheveux peut apparaître comme un trait nordique, souvenons-nous aussi que l'orgueil est un défaut couramment reproché aux Français et au premier d'entre eux en Provence, Charles d'Anjou⁸¹.

En se basant sur le succès rencontré par la première croisade dans le Midi de la France, d'aucuns ont pu penser que l'Occitanie avait entretenu un lien privilégié avec la Terre sainte⁸². En fait, l'implication des Provençaux dans la croisade, sans doute profonde à la suite de l'appel de 1096, puis encore sensible au moment du voyage de Louis VII (1147) et de la troisième expédition (1187), s'efface considérablement par la suite. On peut voir une explication tout à la fois politique et ecclésiologique à ce phénomène. La réforme grégorienne a créé entre l'Église et l'aristocratie une

⁷⁶ M. Aurell, « Chanson et propagande... », *op. cit.*, p. 199. Sur le contexte, et les critiques émanant d'autres frères à l'encontre de la politique pontificale, A. Forey, « The Military Orders and Holy War against Christians in the thirteenth century », *English historical review*, n° 104, 1989, p. 22-23.

⁷⁷ A. de Bastard le dit de Terre sainte, « La colère et la douleur d'un templier en Terre sainte. *I're dolors s'es dans mon cor asseza* », *Revue des langues romanes*, 81, 1974. Mais il écrit en occitan et n'en est pas moins parfaitement au courant des événements survenus en Italie et en Provence.

⁷⁸ On doit la première édition à M. Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*, vol. 4, Paris, 1819, n° 131. Celle-ci a été reprise par P. Meyer, *Recueil d'anciens textes...*, *op. cit.*, p. 95-96, et acceptée par A. Jeanroy, *Anthologie...*, *op. cit.*, p. 120-122, dans sa traduction. L'extrait est tiré de l'édition de P. Meyer : « *Lo papa fai de perdon gran largueza / Contr' Alamans ab Arles e Frances, / E sai mest nos mostram gran cobeeza, / Quar nostras crotz van per crotz de tornes, / E qui vol camjar Romania / Per la guerra de Lombardia ? / Nostres legatz, don yeu vos dic per ver / Qu'els vendon Dieu e'l perdon per aver. / Senhors Frances, Alexandria / Vos a piegz fag que Lombardia* », « *Ira e dolors* », d'après le Chansonnier dit de Narbonne (XIV^e siècle) conservé à la BNF. A. de Bastard, qui suit plutôt la version de l'autre manuscrit, conservé à la *Biblioteca Estense* de Modène et jugé meilleur, donne « Charles » au lieu d' « Arles », *ibid.*, p. 370. Cette correction, même si elle exclut la Provence du propos, n'enlève pas sa valeur au témoignage de ce templier.

⁷⁹ Au lendemain de la bataille de Muret (1213), les Arlésiens s'étaient déjà alliés aux Français sous l'égide de leur archevêque Michel de Mourèze, M. Aurell, « Le troubadour Gui de Cavaillon... », *op. cit.*, p. 23. Mais c'est surtout après la soumission de la ville à Charles I^{er} que certains se rallièrent à l'Angevin, L.-H. Labande, *op. cit.*, p. 143-149, et J. Chiffolleau, « Les Gibelins... », *op. cit.*, p. 691-694.

⁸⁰ « *Pos de sa mar man cavalier del Temple* », éd. P. Meyer, « Les derniers troubadours... », *op. cit.*, p. 497-498 (voir ci-dessus n. 27). Après la reprise en main de la Provence par le « parti français », certains troubadours « gibelins » ou en tout cas hostiles à Charles d'Anjou se réfugièrent à la cour de Pierre III d'Aragon, M. Aurell, « Chanson et propagande... », *op. cit.*, p. 190, et J. Chiffolleau, « Les Gibelins... », *op. cit.*, p. 693-694. Peut-être que ce fut le cas de Rostan Berenghieri dont quatre pièces sont des *tensons* échangées avec un bâtard de Jacques I^{er} ?

⁸¹ A. Demurger, « Les Templiers, Matthieu Paris... », *op. cit.*, p. 162-163, et M. Aurell, *ibid.*, p. 199.

⁸² D. Selwood, *op. cit.*, p. 208-209. Cette assertion, appliquée à toute l'Occitanie, mériterait d'être sérieusement nuancée en ce qui concerne la Provence, et même vérifiée pour le reste du Midi français.

scission qui s'est étendue à l'ensemble des fidèles⁸³. La première moitié du XIII^e siècle vit encore sur les soubresauts de cette crise qui détourne largement les Provençaux de l'idéal de la croisade, laquelle apparaît plus que jamais comme un instrument de la papauté. Les conflits politiques de leur côté n'offrent pas un contexte favorable à une mobilisation décisive des Provençaux pour la Terre sainte. Ce climat a pu influencer sur la popularité des ordres militaires. Dans les chartes qu'on leur adresse, les allusions à Jérusalem et à la défense de la chrétienté sont beaucoup plus rares au XIII^e siècle qu'elles ne l'étaient au siècle précédent. Les quelques critiques enregistrées à leur encontre s'inscrivent quant à elles dans le contexte anticlérical ambiant.

Pourtant, et c'est là toute l'ambiguïté des moines soldats, on a pu noter une prégnance du modèle chevaleresque au sein de ces institutions. Le succès de ce modèle traduit l'échec relatif des réformateurs car il [1011] montre bien que pour les nobles, les liens avec les ordres militaires ne signifient pas forcément adhésion aux valeurs du monachisme ou de la croisade⁸⁴. En effet, ces derniers attirent bien des chevaliers attachés aux valeurs du *paratge*, tel Gui de Cavaillon⁸⁵. Et de leur côté, les *milites* entrés dans ces ordres continuent à se comporter selon les normes aristocratiques, tel Foulques de Villaret chanté par Rostan Berenghieri. Ceci explique peut-être une relative indépendance du Temple et de l'Hôpital vis-à-vis de la papauté, tout au moins à l'échelon local. Il n'y a qu'à songer à la liberté de parole de Ricaut Bonomei à l'égard de la politique pontificale. On peut voir là l'une des raisons pour lesquelles les ordres militaires n'ont nullement été impliqués dans la lutte contre l'hérésie, la papauté ayant préféré s'appuyer sur les cisterciens et les ordres mendiants.

⁸³ J. Chiffolleau, « Sur l'économie... », *op. cit.*, p. 89-93, et F. Mazel, *op. cit.*, p. 267-282.

⁸⁴ J. Flori, *La première croisade. L'Occident chrétien contre l'Islam*, Bruxelles, 1992, p. 233-234. D'ailleurs, les chevaliers qui embrassent l'idéal de la croisade ne renoncent pas pour autant aux valeurs aristocratiques. Bien au contraire, la croisade est vue comme un accomplissement de cet idéal, comme l'illustrent, entre de multiples témoignages, ces mots de Pons de Capdeuil : « Que nul baron ne vante désormais sa bravoure s'il ne va secourir la croix et le Sépulcre ; sans renoncer aux riches équipements, à l'honneur, à la courtoisie, à tout ce qui brille et plaît, nous pouvons avoir la couronne et les joies du paradis », « *Ar nos sia capdels e gaerentia* », traduction A. Jeanroy, *Anthologie...*, *op. cit.*, p. 118.

⁸⁵ F. Zambon, « La notion de *paratge*, des troubadours à la Chanson de la croisade albigeoise », *Les voies de l'hérésie*, *op. cit.*, vol. 3, p. 11.